



**PRÉFET  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
Service police de l'eau  
et des milieux aquatiques**

Bureau de la ressource en eau

Affaire suivie par : Christophe ARRUTI  
Tél : 05 58 51 30 74  
Mél : ddtm-spema@landes.gouv.fr

Mont-de-Marsan, le 26 décembre 2022

Mise en œuvre de l'article L. 123-19 du code de l'environnement – participation du public

### Attestation de consultation du public (1/3)

Je soussigné, Vincent DE BARMON, chef du service police de l'eau et des milieux aquatiques de la direction départementale des territoires et de la mer des Landes, atteste que le dossier ci-dessous a fait l'objet d'une publication sur le site internet des services de l'État dans les Landes, en application de l'article L. 123-19 du code de l'environnement.

Nature et intitulé du dossier soumis à consultation :

Dossier de demande d'autorisation environnementale relative au curage de l'étang des Forges à Brocas déposé par la commune de Brocas.

Période de mise à disposition par voie électronique :

Du lundi 20 novembre 2023 au mercredi 20 décembre 2023 inclus

Lien URL de la publication :

<https://www.landes.gouv.fr/Publications/Consultations-du-public>

Une observation a été recueillie par les services de l'État dans les Landes durant la phase de consultation.

Pour la directrice et par délégation,  
le chef de service,

Vincent DE BARMON